



FEMMES ET SPORT EN MAYENNE

Projet d'action pour l'olympiade 2009-2013

■ Le constat :

En Mayenne :

- Seulement un sportif sur trois est une femme.
- Seulement 30% des femmes sont dirigeantes dans les associations sportives.
- 36% des femmes dirigeantes sportives ont moins de 40 ans.

Source : recensement des associations que réalise le CEAS 53 en partenariat avec la DDJSVA depuis 2007-2008. Données portant sur un ensemble de 2 046 associations mayennaises dont 552 associations sportives toutes disciplines confondues.

■ Les acteurs :

Face à ce constat et suite aux actions ponctuelles déjà menées, une vingtaine d'acteurs ont décidé de mettre en commun leur volonté d'agir pour faire évoluer cette situation.

Les structures institutionnelles :

- Les services de l'Etat en Mayenne (L'Unité sport et la Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et l'Inspection académique),
- Le comité départemental olympique et sportif de la Mayenne (CDOS 53),
- Le conseil général de la Mayenne,
- Le centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne (CEAS 53),
- L'association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP 53),
- L'association des maires, adjoints, présidents de communautés de la Mayenne (AMF 53),
- Le contrat urbain de cohésion sociale de la communauté d'agglomérations de Laval (CUCS),
- Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Mayenne (CIDFF 53).

Et les disciplines sportives :

- Le comité départemental d'aviron de la Mayenne,
- Le comité départemental de badminton de la Mayenne,
- Le comité départemental de basket-ball de la Mayenne,
- Le district de football de la Mayenne,
- Le comité départemental de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire,
- Le comité départemental de karaté et disciplines associées,
- Le comité départemental de judo et disciplines associées,
- Le comité départemental de ski nautique et de wakeboard,
- Le comité départemental de tennis,
- Le comité départemental de tennis de table,
- L'U.G.S.E.L. de la Mayenne,
- L'U.N.S.S. de la Mayenne,
- L'U.S.E.P. de la Mayenne,
- Orientation 53 (course d'orientation).

■ Le plan d'actions 2009-2013 :

- 2009 :
- Mise en relation du réseau des acteurs.
 - Etat des lieux sur la place des femmes dans le sport mayennais.
 - Réflexion et construction du projet.
 - Constitution d'un comité de pilotage.
- 2010 :
- Elaboration du plan d'actions.
 - Lancement du plan d'actions.
 - Attribution des crédits pour le financement du plan d'actions.
 - Signature d'une charte départementale.
 - Organisation d'une semaine d'action et de sensibilisation pour la promotion du projet.
- 2010-2013
- Mise en œuvre du plan d'actions par les disciplines sportives engagées avec le soutien des structures institutionnelles.
 - Quelques exemples d'actions :
 - Former les femmes aux diplômes fédéraux d'encadrement ou à l'encadrement du haut niveau,
 - Organiser des stages féminins pour la compétition,
 - Parrainer les nouvelles dirigeantes ou les femmes prenant de nouvelles fonctions,
 - Organiser des actions pour pérenniser la pratique les filles et les adolescentes,
 - Créer des emplois occupés par des femmes,
 - Organiser des activités et des temps de pratique adaptés aux femmes,
 - Installer des garderies d'enfants pendant les temps de pratique des femmes,
 - Communiquer sur la place des femmes dans le sport,
 - .../...
- 2013 :
- Evaluation finale du projet : constat des évolutions observées.

■ La charte départementale « Femmes et Sport en Mayenne » :

A partir du constat sur la place actuelle des femmes dans le sport en Mayenne, la charte départementale arrête 4 axes de travail :

Axe 1 – Favoriser la pratique sportive féminine.

- Objectifs :
- Développer la pratique sportive des jeunes filles et des femmes dans le département notamment dans les quartiers urbains sensibles.
 - Valoriser l'image des sportives dans les médias.

Axe 2 – Favoriser l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes.

- Objectifs :
- Valoriser l'engagement des femmes.
 - Féminiser les comités départementaux.
 - Accompagner la prise de responsabilités des femmes et l'accès des femmes aux instances dirigeantes des associations sportives.

Axe 3 – Favoriser l'accès aux droits des femmes

- Objectifs :
- Encourager l'accès des femmes aux lieux ressources
 - Lutter contre les violences en milieu sportif

Axe 4 – Mettre en œuvre un dispositif départemental de coordination institutionnelle.

La charte sera consultable sur le site Internet du CDOS 53 après sa signature (Mardi 6 avril 2010).

■ Les marraines du projet :

Laurence FISCHER



Crédit photo :
Denis BOULANGER – Site
Internet madame.lefigaro.fr

Ex-championne du monde de karaté, Laurence est l'une des marraines de l'association Sport sans frontière dans laquelle elle s'engage pour la cause des femmes afghanes depuis 2003.

En 2005, elle part enseigner le karaté à de jeunes Afghanes dans un pays où faire du karaté est un véritable acte de rébellion.

Laurence a accepté de mettre sa notoriété au service du projet « Femmes et Sport en Mayenne » pour faire évoluer la pratique sportive des femmes.

Marie-Noëlle SOURTY



Crédit photo : Ouest-France

Marie-Noëlle est bien connue du milieu sportif mayennais et ligérien.

Dirigeante bénévole, elle est fortement investie dans les instances fédérales du ski nautique et du wakeboard. Elle est présidente du club Nautique Plaisance de Château-Gontier, présidente du comité départemental de la Mayenne et présidente de la ligue des Pays de la Loire. Elle est également secrétaire générale du CROS des Pays de la Loire et anime la commission des jeunes et occupe la fonction de chargée de mission des sports nautiques.

Marie-Noëlle apportera son expérience de dirigeante pour contribuer à la prise de responsabilités des femmes.

■ Financement du projet :

Le projet est financé par les crédits du Centre national de développement du sport (CNDS) et par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

Indirectement, l'ensemble des structures partenaires du projet participe au financement du projet par les moyens matériels, techniques, humains et financiers qu'ils mobilisent et investissent.

■ Le CDOS de la Mayenne et le projet :

La sensibilité du CDOS 53 à la place encore trop discrète des femmes dans le sport en Mayenne n'est pas nouvelle. En 2006, il était à l'initiative d'une soirée-débat sur la problématique. La qualité des interventions et des témoignages de femmes et d'hommes avait mis en évidence les difficultés et les freins influant sur la pratique sportive des femmes ou leur prise de responsabilités dans le sport.

C'est donc tout naturellement que le CDOS 53 s'est investi dans le projet initié par la référente sport et femmes en Mayenne nommée par le Ministère en charge des sports.

En qualité de représentant du mouvement sportif dans le département, le CDOS 53 est co-animateur du projet aux côtés de l'Unité sport de la DDCSPP 53. Deux administrateurs, Camille BESNIER et Michel LIÉBERT, ont été tout spécialement désignés pour travailler aux côtés des services de l'Etat.

Ses axes de travail pour l'olympiade :

- Contribuer à la dynamique de projet et jouer son rôle de tête de réseau du mouvement sportif mayennais,
- Communiquer régulièrement sur le projet, sa mise en œuvre, son évolution...à tous les échelons territoriaux,
- Développer des outils de communication mis à disposition des acteurs du projet,
- Participer à la formation des dirigeantes actuelles et futures par la mobilisation de son équipe de formation,
- Conduire des actions de sensibilisation sur les problématiques liées à la pratique sportive des femmes ou à leur prise de responsabilités.

Exemples d'actions déjà engagées :

- Création d'outils de communication spécifiques au projet « Femmes et Sport en Mayenne » (logotype, affiche, flyer, kakémonos...)
- Mise en forme de la charte départemental « Femmes et Sport en Mayenne ».
- Organisation d'une intervention sur les violences dans le sport lors de son assemblée générale avec le soutien de l'Association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP 53).
- Construction d'un partenariat et rédaction d'une convention de partenariat avec l'ADAVIP 53 et la DDCSPP 53 visant à la prévention et à la lutte contre les violences dans le sport.
- Organisation d'une soirée d'échange et d'information auprès des étudiants lavallois sur le sport et la santé et les intérêts de la pratique en club.

L'implication du CDOS 53 s'inscrit dans le cadre de la politique nationale du CNOSF qu'il conduit avec le Ministère de la santé et des sports et les fédérations sportives. Il participe régulièrement aux journées d'échanges organisées par le CNOSF.

■ Pour participer au projet :

Le projet « Femmes et Sport en Mayenne » n'est pas figé pour l'olympiade. Toute structure, en particulier les comités sportifs départementaux ou les associations sportives uniques, désireuse d'agir pour faire évoluer la place des femmes dans le sport peut s'investir dans le projet.

Participer au projet « Femmes et Sport en Mayenne », c'est :

- Partager un objectif commun.
- Mutualiser des moyens et des compétences.
- Bénéficier du soutien de structures et de l'éclairage de professionnels des problématiques liées aux femmes.

N'hésitez donc pas à vous mobiliser à votre tour !

